

PEUT-ON PARLER DE FÉMINISATION DES FLUX MIGRATOIRES DU SÉNÉGAL ET DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO ?

Sophie Vause, Sorana Toma et Camille Richou

Institut national d'études démographiques (INED) | « Population »

2015/1 Vol. 70 | pages 41 à 67

ISSN 0032-4663

ISBN 9782733210529

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-population-2015-1-page-41.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Institut national d'études démographiques (INED).

© Institut national d'études démographiques (INED). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



Sophie VAUSE*, Sorana TOMA**

Peut-on parler de féminisation des flux migratoires du Sénégal et de la République démocratique du Congo ?

Bien que les migrations féminines internationales ne constituent pas un phénomène nouveau, les femmes ont longtemps été ignorées des recherches sur les migrations (Boyd et Grieco, 2003 ; Morokvasic, 2008). Les hommes étaient perçus comme les seuls protagonistes de la mobilité internationale tandis que les femmes restaient au pays ou suivaient passivement leur mari. Cependant, depuis les années 1980, la littérature est plus attentive aux femmes et montre qu'il existe une féminisation de plus en plus importante des flux migratoires dans le monde (Castles et Miller, 1998 ; Piper, 2005). En outre, ces travaux s'intéressent moins aux femmes qui accompagnent leur mari (*trailing wives*) et plus aux migrantes autonomes travaillant dans le secteur domestique ou le secteur des soins (*care*), et dont la figure emblématique est la nounou ou l'infirmière (King et Zontini, 2000 ; Tacoli, 1999).

Des travaux plus récents ont nuancé ces affirmations en montrant que la féminisation n'était ni une tendance nouvelle ni une tendance universelle (Donato *et al.*, 2006, 2011 ; Gabaccia, 1996 ; Piya et Donato, 2013 ; Schrover, 2013). En Afrique, plus particulièrement, la participation accrue des femmes aux flux migratoires internationaux n'a pas vraiment été confirmée par des données, principalement parce que ces données ne sont jusqu'à présent pas disponibles. En s'appuyant sur un ensemble de données rétrospectives collectées sur plusieurs sites –l'enquête *Migrations entre l'Afrique et l'Europe* (MAFE)–, cet article a pour ambition de combler ce manque. Nos objectifs sont doubles : premièrement, nous examinons dans quelle mesure les flux migratoires internationaux au départ de la République démocratique du Congo (RDC) et du Sénégal ont eu tendance à se féminiser. Deuxièmement, nous cherchons à

* Centre de recherche en démographie, Université Catholique Louvain-la-Neuve, Belgique.

** Institut des migrations internationales, Université d'Oxford, Grande-Bretagne.

Correspondance : Sophie Vause, Centre de recherche en démographie, Place Montesquieu, 1/17, 1348 Louvain-La-Neuve, Belgique, courriel : sophie.vause@uclouvain.be

évaluer si les profils de migrants hommes et femmes convergent et si les formes de mobilité autonome sont équivalentes pour les deux sexes, ou si les migrations féminines internationales de ces régions restent largement déterminées par des stratégies familiales.

En poursuivant ces objectifs, l'article entend opérer plusieurs distinctions qui ne sont pas discutées de manière systématique dans la littérature. Tout d'abord, la signification du terme « féminisation » n'est pas toujours claire. Alors que la plupart des études le comprennent comme une augmentation de la part des femmes parmi les migrants (Castles et Miller, 1998 ; Boyd, 2006 ; Alexander et Steidl, 2012), d'autres s'en servent pour désigner la hausse des niveaux absolus de mobilité féminine (FNUAP, 2006), tandis que pour d'autres encore il représente plus particulièrement un renforcement de la mobilité économique des femmes (Piper, 2005 ; Verschuur, 2013). Cet article montre qu'il est important de distinguer ces différentes dimensions et qu'une augmentation de la part relative des femmes parmi les personnes qui traversent les frontières ne s'accompagne pas nécessairement d'une progression de leur nombre absolu, ce qui nuance l'interprétation de la féminisation des flux. Ensuite, la littérature considère généralement les migrations comme autonomes lorsque le projet migratoire vise à satisfaire les besoins économiques individuels des migrantes (Le Jeune *et al.*, 2005) et lorsque la femme migre seule, pas avec son mari ou pour le rejoindre à l'étranger (Piper, 2005). Cependant, des études montrent que la limite entre le migrant qui rejoint un membre de sa famille et l'« agent économique autonome » n'est pas toujours claire (Hondagneu-Sotelo, 1994). D'un côté, les femmes qui suivent leur mari peuvent prendre un emploi dans le pays de destination, ce qui nuance le caractère de « dépendance » de la migration (Oso Casas, 2004) ; de l'autre, les réseaux personnels peuvent jouer un rôle important dans la mobilité des femmes seules, ce qui nuance le caractère « autonome » de leur migration (Comoé, 2005).

La plupart des études actuelles sont également limitées par une approche de la féminisation des migrations mesurée dans les pays de destination. De plus, celles qui considèrent les régions d'origine examinent l'intersection du genre et de la migration par le prisme de la culture de départ. Dans un récent effort d'inventaire, Donato *et al.* (2006) estiment que des études comparatives sont nécessaires pour comprendre les facteurs qui sous-tendent la composition des migrations par sexe. Cet article adopte une approche comparative et examine les flux migratoires de RDC et du Sénégal en utilisant des données identiques. La comparaison entre deux pays caractérisés par des histoires migratoires, des contextes sociaux et politiques ainsi que des régimes de genre différents nous permet d'examiner comment des relations entre les sexes culturellement définies influencent la migration internationale, aussi bien sur la question de savoir qui migre que sur le type de migration.

La première partie de cet article passe en revue la littérature consacrée à la féminisation des migrations en appelant à une plus grande précision

conceptuelle. La seconde partie s'attache à décrire brièvement certaines différences en matière d'histoire migratoire et de système de genre entre la RDC et le Sénégal, tandis que la troisième partie introduit les données et la méthodologie utilisées. La quatrième partie présente les résultats qui seront discutés plus en détail dans la dernière partie.

I. Les recherches sur la féminisation des migrations

Les dimensions multiples de la féminisation

La littérature n'établit pas toujours clairement ce que recouvre le terme de « féminisation » et, par conséquent, comment il convient de le mesurer. La plupart des chercheurs et des rapports sur les politiques de migration définissent la féminisation comme une augmentation de la part des femmes dans les courants migratoires et mesurent ainsi les évolutions de la répartition par sexe parmi les populations nées à l'étranger. Alexander et Steidl (2012, p. 224) poussent cette idée un peu plus loin quand ils affirment que la féminisation de la migration est un processus dynamique au sein duquel « les courants migratoires internationaux auparavant dominés par les hommes deviennent progressivement plus équilibrés, voire majoritairement féminins ».

Ainsi, la féminisation fait généralement référence à un changement relatif de la composition par sexe des flux migratoires. La définition suppose implicitement, comme en témoigne l'affirmation de Castles et Miller (1998) selon laquelle « les femmes jouent un rôle croissant dans toutes les régions et dans tous les types de migrations » (p. 37), que ce changement se produit par une hausse des niveaux absolus de mobilité féminine. Peu d'études prennent en considération ces deux aspects (Zlotnik, 1995 ; Beauchemin *et al.*, 2013). Pourtant, l'examen des seuls changements relatifs peut mener à de fausses conclusions. Zlotnik (1995), par exemple, montre que la progression de la part des femmes parmi les populations nées à l'étranger dans l'Allemagne de l'après-1974 n'est pas due à une augmentation de l'immigration féminine par le regroupement familial, comme on l'a longtemps cru, mais à un déclin plus important du nombre de migrants masculins.

Une acception différente du terme est mise en avant par d'autres chercheurs qui comprennent la féminisation comme un accroissement de la participation des femmes aux flux migratoires en tant qu'agents économiques autonomes, et non en tant que migrantes dépendantes. Par exemple, dans le récent *The International Handbook on Gender, Migration and Transnationalism*, Verschuor (2013) considère que « “la féminisation de la migration” fait référence à un processus spécifique où les femmes migrent de plus en plus souvent en tant que travailleuses indépendantes, et non nécessairement avec leur famille » (p. 150). De même, pour Oishi (2002, 2005), la féminisation est non seulement marquée par le fait que les femmes se déplacent plus, mais aussi le fait qu'elles

voyagent en tant que migrantes autonomes, et pas seulement en tant que migrantes dépendantes » (2002, p. 2). Selon Piper (2010), « le véritable changement des dernières décennies tient dans les modes de déplacement : plus de femmes migrent indépendamment pour trouver du travail, et non plus pour accompagner leurs maris ou les rejoindre à l'étranger en tant que membre dépendant de la famille » (p. 2).

Cet article montre que ces trois dimensions (nombre absolu, poids relatif et migration autonome) doivent être prises en compte pour comprendre les changements dans les schémas migratoires des hommes et des femmes. Par ailleurs, il convient de ne pas perdre de vue le fait que ces dimensions font référence à des aspects différents mesurés par des indicateurs spécifiques et ne doivent donc pas être agrégées au sein d'un même concept au risque de lui faire perdre sa valeur empirique.

La féminisation des flux migratoires : une évolution non linéaire et dépendante du contexte

La féminisation de la migration est souvent présentée dans la littérature comme un phénomène nouveau et universel, remontant à une vingtaine d'années et affectant uniformément toutes les régions du monde. Selon Castles et Miller (1998), le phénomène de féminisation des migrations compte parmi les cinq tendances clés du nouvel « âge des migrations ». Nicola Piper (2003) affirme de manière similaire que « la féminisation de la migration de travail est devenue un fait bien établi » (p. 726).

Mais des travaux récents ont nuancé la portée de ces affirmations. Des études, menées principalement par des spécialistes de l'histoire sociale, consacrées aux évolutions de la répartition par sexe des migrations, montrent que la féminisation est une tendance qui n'est ni récente, ni continue, et que la caractérisation des migrations passées comme étant « dominées par les hommes » est très problématique (Houstoun *et al.*, 1984 ; Gabaccia et Zanoni, 2012). Les flux d'immigrés aux États-Unis montrent une forte croissance de la part des femmes entre les années 1830 et 1860, puis de nouveau lors de la première moitié du XX^e siècle – où elles représentent jusqu'à 50 % des flux en 1930 (Gabaccia, 1996). De même, la répartition homme-femme parmi les migrants de nombreux pays européens était largement équilibrée avant la seconde guerre mondiale. Les Pays-Bas et la France ont même connu une hausse substantielle de la population migrante féminine pendant l'entre-deux-guerres (Beauchemin *et al.*, 2013 ; Schrover, 2013) ce qui amène Schrover (2013) à conclure que « s'il y a eu une période de féminisation, elle a eu lieu pendant l'entre-deux-guerres » (p. 123). C'est au cours de l'introduction des programmes de travailleurs invités pendant les deux décennies qui ont suivi la seconde guerre mondiale que les hommes migrants ont commencé à dépasser en nombre les femmes en Europe, avant que leur part ne recommence à croître à partir du milieu des années 1970.

Par ailleurs, la féminisation n'est un phénomène ni constant, ni universel. Des études récentes ont documenté les grandes variations des flux migratoires selon la répartition par sexe, par région de destination et d'origine (Cerrutti et Gaudio, 2010 ; Donato *et al.*, 2006, 2011 ; Massey *et al.*, 2006 ; Piya et Donato, 2013 ; Schrover, 2013 ; Zlotnik, 1995, 2003). En moyenne dans les régions de destination, la part des migrantes a progressé de 3 points de pourcentage entre 1960 et 2000 dans les régions développées, mais elle est restée stable dans les régions en développement (Zlotnik, 2003). Cette absence apparente de changement s'explique par une forte disparité des tendances entre les différentes régions en développement ; tandis que la population migrante d'Amérique latine et d'Asie de l'Est et du Sud-Est s'est féminisée, l'Afrique et l'Asie du Sud ont connu une tendance inverse. Des travaux récents établissent également des différences importantes dans la composition par sexe des courants migratoires par région d'origine. Les flux provenant d'Afrique et d'Amérique du Nord (principalement le Mexique) sont les seuls à s'être masculinisés depuis les années 1970 (Donato *et al.*, 2011).

Enfin, dans les régions où elle a eu lieu, la féminisation n'a pas été aussi prononcée que certains ont pu l'affirmer. Katherine Donato et ses collègues ont découvert que si l'on prenait en compte le fait que les migrants hommes avaient des taux de mortalité plus élevés que les femmes, la progression de la part des femmes apparaissait bien plus modeste (Donato *et al.*, 2011, 2012).

Ainsi, l'approche empirique ne confirme pas vraiment la thèse d'un phénomène récent, continu et massif de féminisation des flux migratoires partout dans le monde, mais plutôt « une variation dynamique et complexe de la composition par sexe des populations immigrées à l'échelle mondiale » (Donato *et al.*, 2011, p. 512). Cela appelle une distinction entre la féminisation des migrations et la féminisation du « discours sur les migrations » (Oso Casas et Garson, 2005 ; Vause, 2009). Le second phénomène, qui renvoie à une conceptualisation progressive des femmes comme protagonistes des migrations (Vause, 2009), est le plus récent et le plus répandu des deux.

Cependant, ces études empiriques se focalisent sur les changements relatifs – variation de la composition par sexe – au détriment des fluctuations en valeur absolue. En outre, elles s'appuient uniquement sur des données collectées dans les pays de destination (principalement issues des recensements), ce qui pose au moins deux problèmes. Premièrement, cela exclut les immigrés illégaux, ce qui peut biaiser les résultats si la probabilité d'entrer illégalement dans un pays varie en fonction du sexe. Deuxièmement, elles ignorent les taux de remigration par sexe alors que plusieurs études ont montré que les hommes étaient plus susceptibles de retourner dans leur pays d'origine ou de procéder à une seconde migration que les femmes (Hondagneu-Sotelo, 1994 ; Grasmuck et Pessar, 2005). Cet article adopte au contraire la perspective des pays de départ et examine à la fois les changements relatifs et absolus des structures par sexe de la mobilité internationale.

Limite ambiguë entre mobilité féminine dépendante et autonome

Pendant longtemps, les recherches ont surtout décrit les femmes comme des migrantes dépendantes suivant passivement leur père ou leur mari. Ce n'est que dans les années 1980 que les femmes ont commencé à être perçues en tant qu'actrices sociales et économiques à part entière de leur migration (Morokvasic, 1984 ; Oso Casas et Garson, 2005 ; Vause, 2009). Si de nombreuses études affirment que ce changement de perspective a été motivé par un changement de nature de la mobilité féminine et un essor des formes autonomes de migration (Adepoju, 2000, 2004 ; Piper, 2010), peu ont vérifié de façon quantitative si c'était effectivement le cas. Celles qui l'ont fait ont recours à deux indicateurs principaux : le motif de départ des migrants et leur situation familiale (souvent mesurés au moment de l'enquête et non de la migration) (Massey *et al.*, 2006 ; Ouali, 2003).

D'autres travaux ont par la suite remis en question la dichotomie trop rigide entre les deux formes de mobilité féminine. Des études suggèrent que la limite entre migration familiale et migration de travail est souvent floue dans la mesure où les femmes qui migrent pour rejoindre leur conjoint sont susceptibles de trouver un emploi sur place (Kanaiaupuni, 2000). Dans une étude sur les migrantes sénégalaises, Coulibaly-Tandian (2008) montre que le regroupement familial est parfois un prétexte pour une migration de travail, car certaines femmes utilisent stratégiquement ce moyen pour se rendre dans les pays occidentaux. Plus généralement, les chercheurs ont montré que dans un contexte de restriction croissante de la mobilité internationale, le mode de migration ne doit pas être considéré comme un reflet des motifs réels des individus, mais plutôt comme l'option la plus accessible pour se rendre à l'étranger à un moment donné. Compte tenu de la difficulté croissante à se rendre en Europe en tant que travailleur migrant, les candidats à la migration peuvent essayer d'obtenir le statut de réfugié ou d'entrer au titre du regroupement familial si cela améliore leur chance de parvenir à destination (Gonzalez-Ferrer, 2011).

D'autres recherches ont mis en doute l'affirmation selon laquelle les migrations féminines « autonomes » sont vraiment indépendantes en soulignant l'influence des autres membres de la famille dans le processus de mobilité. Dans une étude sur la migration féminine interne en Côte d'Ivoire, Comoé (2005) montre que la migration des filles célibataires est, plus souvent que pour les fils célibataires, le résultat d'une stratégie décidée par la famille. Le contrôle étroit exercé par les réseaux familiaux dans cette forme de mobilité conduit Comoé à conclure que les femmes bénéficient d'une autonomie limitée dans ce processus de migration.

En Afrique subsaharienne, les recherches se sont principalement intéressées aux motifs des migrations internes, et certains résultats mettent en lumière une progression inédite des déplacements de femmes des zones rurales vers les zones urbaines (Antoine et Sow, 2000 ; Bocquier et Traoré, 2000 ; Findley, 1997 ; Hertrich et Lesclingand, 2013 ; Lesclingand, 2011). D'autres études,

cependant, ont souligné l'importance constante de la dimension familiale dans ces mobilités (Comoé, 2005 ; Le Jeune *et al.*, 2005 ; Mondain et Diagné, 2013). Cet article se concentre au contraire sur les migrations internationales et s'appuie sur plusieurs indicateurs pour évaluer les changements des profils de migration des hommes et des femmes, en allant au-delà des mesures habituellement utilisées dans la littérature.

II. Systèmes de genre et schémas migratoires : vers une approche comparative

À peu d'exceptions près, les recherches sur la dimension de genre des schémas migratoires portent généralement sur un seul pays. Pourtant, une approche comparative est nécessaire pour comprendre comment les systèmes de relations entre les sexes façonnent les schémas de la mobilité internationale (Green, 2002). En comparant cinq pays d'Amérique latine, Massey *et al.* (2006) montrent que la migration féminine revêt des formes très diverses selon que le système de genre est plus ou moins patriarcal. Ils constatent que dans les sociétés où les femmes sont plus autonomes et moins liées aux hommes en tant que conjointe, elles sont plus susceptibles de migrer en tant qu'agent indépendant. Cerrutti et Gaudio (2010) arrivent à des conclusions similaires dans leur comparaison des schémas migratoires au Mexique et au Paraguay : les relations entre hommes et femmes (entre autres facteurs) affectent le volume des migrations féminines, les caractéristiques des migrantes et les modes de migration. Selon Oishi (2005), le nombre de femmes qui traversent la frontière et la manière dont elles le font dépendent de la « légitimité sociale » de ce comportement dans une société donnée, cette dernière étant profondément déterminée par les normes sociales dominantes sur l'égalité des sexes et les emplois salariés que les femmes peuvent occuper. Oishi montre de manière convaincante comment la faible légitimité sociale de la migration féminine au Bangladesh, représentée par des politiques publiques restrictives et intégrées par les femmes elles-mêmes, est un facteur majeur du niveau peu élevé de mobilité féminine dans ce pays.

Aucune recherche comparative de ce type n'a été entreprise sur la mobilité internationale au départ de l'Afrique subsaharienne. Cet article ajoute une perspective longitudinale aux études mentionnées ci-dessus et examine, dans un cadre comparatif, dans quelle mesure les flux provenant de RDC et du Sénégal se sont féminisés au cours des quatre dernières décennies, en s'appuyant sur les données des deux régions capitales (Kinshasa et Dakar). Nos deux études de cas présentent des contextes économiques, politiques et culturels différents, ainsi que des normes distinctes en matière de genre, qui ont donné naissance à des histoires migratoires spécifiques. La partie suivante aborde brièvement quelques-unes de ces différences, en se concentrant plus particulièrement sur les deux régions capitales, mais en les situant plus largement dans leur contexte national.

Migration et rôles de genre en République démocratique du Congo, au Sénégal et dans leurs régions capitales

Alors que les deux pays ont obtenu leur indépendance en 1960, le Sénégal a suivi une trajectoire politique stable, tandis que la RDC a connu des conflits politiques violents. Bien qu'elle soit plus riche en ressources naturelles, la RDC fait face à une situation économique plus difficile que le Sénégal et se situe parmi les pays les plus pauvres du monde.

Les migrations internationales du Sénégal sont bien documentées et sur une longue période remontant à la première guerre mondiale où de nombreux Sénégalais ont servi dans l'armée française en tant que tirailleurs (Robin *et al.*, 2000). Les flux se sont intensifiés après l'indépendance, particulièrement vers certains pays africains connaissant une période de prospérité économique et vers la France, où l'industrie automobile en pleine expansion avait besoin de travailleurs (Pison *et al.*, 1997). Les migrations depuis la RDC sont plus récentes et moins bien documentées que les flux sénégalais, et elles ont pour principale destination les pays voisins. Les migrations congolaises vers l'Europe ont commencé au début des années 1960 et elles étaient principalement constituées d'élites, étudiants ou professionnels envoyés par des entreprises pour suivre une formation dans l'ancien pays colonisateur, la Belgique (Kagne et Martiniello, 2001). La détérioration de la situation économique et les troubles politiques qui ont refait surface dans les années 1990 se sont traduits par une intensification des flux migratoires. Vers l'Europe, ces flux étaient principalement composés de demandeurs d'asile (Schoumaker *et al.*, 2010). À partir des années 1980, une diversification des régions de départ et des pays de destination⁽¹⁾ s'est produite dans les deux pays, l'Italie et l'Espagne attirant un grand nombre de Sénégalais, tandis que le Royaume-Uni et la France devenaient les destinations privilégiées par les Congolais. Dakar est progressivement devenue la principale région de départ et de retour du Sénégal, et la France, l'Italie et l'Espagne ont concentré 45 % des flux internationaux de la région capitale (recensement sénégalais de 2002).

On note également des différences en termes de genre entre les deux contextes. En RDC comme au Sénégal, les femmes sont traditionnellement soumises à l'autorité masculine. Dans les deux pays, la responsabilité sociale et économique est indéniablement réservée aux hommes (Pilon et Vignikin, 2006). Étant moins instruites que les hommes, les femmes sont également moins présentes sur le marché du travail et elles occupent des emplois plus précaires. Cependant, la crise sévère qui a touché la RDC ces dernières décennies a bouleversé les relations sociales. Cela est particulièrement vrai à Kinshasa, où les femmes ont progressivement développé de nouvelles stratégies (Batumike, 2009; Bouchard, 2002; Mianda, 1996; Ngoie Tshibambe, 2007; Verhaegen,

(1) Au Sénégal, les réseaux religieux, et plus particulièrement la confrérie des Mourides, ont joué un rôle croissant dans ces nouvelles dynamiques migratoires, ce qui explique dans une certaine mesure la diversification des destinations (Bava, 2003).

1990). Avec la montée du chômage des hommes, les femmes se sont vues contraintes de prendre en charge les responsabilités de leur mari, de sortir de la sphère domestique et d'accepter toutes sortes de petits emplois. Selon certains auteurs, la crise a affaibli la domination sociale des hommes et les a forcés à accepter la participation économique de leurs épouses qui ont vu leur statut social et leur pouvoir de décision considérablement renforcés au sein de la famille (Mianda, 1996 ; Bouchard, 2002).

Au Sénégal, comme ailleurs en Afrique subsaharienne, les difficultés économiques persistantes ont aussi renforcé le rôle des femmes dans les stratégies de survie des ménages, mais la crise n'a pas été aussi sévère qu'au Congo et la participation économique des femmes ne revêt pas la même signification sociale. En utilisant des données biographiques collectées à Dakar en 2006, Adjamagbo *et al.* (2006) montrent que la représentation idéale du mariage, décrite par des hommes et des femmes dans la région capitale, fait de l'homme le seul pourvoyeur de ressources matérielles et financières de la famille et exclut les femmes de toute obligation de travail. Dans les cas où la femme travaille, les revenus qu'elle obtient de son activité sont souvent utilisés pour sa propre consommation – de vêtements ou d'accessoires – tant il est inconcevable pour une femme de subvenir aux besoins de la famille et de remettre ainsi en question le rôle économique de l'homme.

Une comparaison entre le niveau d'éducation et d'activité des hommes et des femmes entre les deux régions capitales, basée sur les enquêtes démographiques et de santé récentes, appuie ces constats qualitatifs. Les inégalités entre les sexes en matière d'éducation et d'activité économique sont bien plus fortes à Dakar qu'à Kinshasa : dans la première, les femmes ont deux fois plus de risques d'être analphabètes et deux fois moins de chances de travailler que les hommes⁽²⁾. À Kinshasa, les différences en matière d'activité économique sont plus minces (44 % des femmes travaillaient au moment de l'enquête, contre 56 % des hommes) et presque toute la population est alphabétisée⁽³⁾.

Ces différences dans le système de genre peuvent se traduire par différentes attitudes par rapport à la migration féminine et aux pratiques de mobilité. Des éléments qualitatifs suggèrent que les migrations des femmes sénégalaises ont tendance à être stigmatisées et refusées par les familles et la société. Par exemple, Bâ (2003) constate que la migration internationale des femmes, surtout si elle n'a pas pour objet le regroupement familial, est stigmatisée et souvent associée à la prostitution. Celles qui entreprennent ce projet doivent réconcilier leur désir de gagner leur vie avec le risque associé à une remise en cause de l'ordre social et la marginalisation qui s'ensuit. La mobilité féminine autonome fait

(2) 42 % des Sénégalaises sont analphabètes, contre 25 % des hommes ; 45 % des Sénégalaises travaillaient au moment de l'enquête, contre 65 % des hommes.

(3) Ainsi, le niveau absolu d'éducation est l'une des différences les plus marquantes entre les deux contextes. Les Congolais, et plus particulièrement ceux qui vivent à Kinshasa, sont presque tous passés par l'école primaire et sont alphabétisés à plus de 92 %, tandis qu'un tiers des Dackarois n'ont aucune éducation formelle et le taux d'analphabétisation dépasse 40 % chez les femmes.

l'objet à la fois d'une faible légitimité sociale (Oishi, 2005) dans certains contextes, et d'une forte stigmatisation, en particulier au Sénégal (Dia, 2009 ; Lambert, 2002 ; Mondain et Diagne, 2013). En revanche, en RDC, en l'absence de données, on peut supposer une meilleure acceptation de ces migrations compte tenu des changements liés à la crise économique.

Pour résumer, la représentation traditionnelle des rôles de genre semble être plus fermement ancrée à Dakar qu'à Kinshasa et elle pose un véritable obstacle à la participation économique des Sénégalaises. Sans affirmer que les Congolaises sont complètement émancipées de la domination masculine ou que la RDC est parvenue à l'égalité des sexes, les recherches dans les deux contextes suggèrent que les Congolaises sont sujettes à un contrôle social plus souple que les Sénégalaises et bénéficient d'une autonomie plus large. Étant données ces différences, on peut s'attendre à trouver de plus forts niveaux de féminisation des migrations et de mobilité féminine autonome à Kinshasa qu'à Dakar.

III. Les données du projet ***Migrations entre l'Afrique et l'Europe***

Afin de répondre à nos questions de recherche, nous avons besoin de données collectées à la fois dans les pays d'origine et les pays de destination, sur les migrants et les non-migrants afin d'estimer les taux de migration. Une information provenant directement des migrants est indispensable pour parvenir à une meilleure compréhension de la nature et du degré d'autonomie des migrants. Compte tenu des difficultés posées par une recherche sur plusieurs sites, de nombreuses enquêtes se sont contentées de collecter des informations sur les migrants une fois de retour dans leur pays d'origine. Cependant, on peut arguer que les migrants de retour ne représentent qu'une partie des migrants et que leur expérience n'est pas nécessairement représentative de l'ensemble de la population migrante. En outre, il est nécessaire de disposer de données témoignant des changements dans la vie des répondants dans plusieurs domaines pour examiner l'évolution du taux et du type de mobilité internationale.

L'enquête *Migrations entre l'Afrique et l'Europe* (MAFE)⁽⁴⁾, menée de 2008 à 2010 dans plusieurs pays africains et destinations européennes, est parfaitement à même d'apporter des réponses à nos questions de recherche. Au cours d'une première étape, des enquêtes ont été réalisées auprès de ménages des régions de Dakar (1 200 ménages) et de Kinshasa (1 576 ménages) afin de collecter des informations sociodémographiques de base sur l'ensemble des membres du ménage. Les enquêtes ont adopté une stratégie d'échantillonnage aléatoire et sont représentatives des régions capitales. L'article utilise ces données afin

(4) Pour plus d'informations, voir le site internet du projet : <http://mafeproject.site.ined.fr/>

d'évaluer dans quelle mesure il est possible d'observer une féminisation de la migration issue de ces deux régions. Les enquêtes sur les ménages ont enregistré des informations sur le conjoint et les enfants du chef de ménage, quel que soit le lieu où ils habitaient au moment de l'enquête. Ce n'est pas le cas pour les autres liens familiaux tels que les frères et sœurs du chef de ménage⁽⁵⁾. Ainsi, l'échantillon d'analyse pour la première question de recherche ne comprend que le chef de ménage, son ou sa conjoint(e) et ses enfants. Les dates et destinations du premier et du dernier déplacements internationaux de l'ensemble des membres (présents ou absents au moment de l'enquête) ont également été collectées. Cela fournit les informations nécessaires pour le calcul du nombre de migrants potentiels et réels. Le tableau 1 présente l'échantillon d'analyse pour chaque pays d'origine ventilé par sexe, statut migratoire et région de destination du premier mouvement de migration internationale.

Tableau 1. Nombre total de cas par sexe, pays d'origine et statut migratoire

	Sénégal		RDC	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Migrants vers l'Afrique	151	77	477	324
Migrants vers les pays occidentaux	254	147	166	131
Nombre total de migrants	405	224	643	455
Non-migrants	3 117	3 424	2 588	2 977
Effectif total	3 522	3 648	3 231	3 432

Source : Données MAFE sur les ménages (2008-2010).

Un questionnaire biographique individuel, identique pour chaque pays, a été également utilisé afin de collecter des informations plus détaillées. Les non-migrants et migrants de retour ont été interrogés dans les régions de Dakar (1 067 individus) et de Kinshasa (1 645 individus) ; par ailleurs, des migrants ont été interrogés dans plusieurs pays d'Europe (200 Sénégalais en France, en Italie et en Espagne ; 279 Congolais en Belgique et 150 au Royaume-Uni). Le questionnaire consigne des informations rétrospectives sur de nombreux aspects de la biographie des enquêtés, notamment l'histoire de la formation de leur famille et leur trajectoire professionnelle, résidentielle et migratoire, entre autres événements. Ces données sont utilisées pour répondre à la seconde question de recherche concernant la nature des mouvements internationaux des individus. Ainsi, la population étudiée pour cette seconde partie de l'analyse est exclusivement composée de migrants à l'étranger ou revenus chez eux au moment de l'enquête. Seules les informations portant sur la première expérience de migration internationale en tant qu'adulte (âgé de 18 à 65 ans) sont analysées. Le tableau 2 présente l'échantillon total par sexe et destination pour le premier mouvement international.

(5) Seule une partie de ces derniers figure dans l'enquête : ceux qui vivent avec le chef de ménage ou qui vivaient dans le ménage mais se trouvent actuellement à l'étranger et ont des contacts fréquents avec le ménage.

Tableau 2. Nombre total de migrants interrogés par sexe, pays d'origine et destination

	Sénégalais		Congolais	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Migrants vers l'Afrique	109	39	259	135
Migrants vers les pays occidentaux	341	278	237	217
Nombre total de migrants	450	317	496	352

Source : Données biographiques MAFE (2008-2010).

Bien qu'elles soient innovantes à plusieurs égards, les données MAFE présentent toutefois quelques limites. Tout d'abord, la nature rétrospective des questionnaires individuels implique deux biais principaux : d'un côté, un biais de sélection substantiel se produit à cause de la mortalité antérieure à l'enquête dans la mesure où les estimations ne portent que sur les survivants ; cela peut particulièrement affecter les générations plus âgées. D'un autre côté, le biais de mémoire donne lieu à des inexactitudes, qu'elles soient dues à des oublis ou à une « déformation consciente du passé ». Si le premier biais est inévitable, l'enquête s'est efforcée de minimiser le second en utilisant des calendriers d'histoire de vie pour enregistrer les événements datés. Il convient également de noter que si les échantillons d'origine sont représentatifs des régions de Dakar et Kinshasa en 2008, certains migrants interrogés dans le pays de destination peuvent ne pas avoir vécu dans ces régions⁽⁶⁾. Dans les échantillons finaux, cependant, ce n'était le cas que pour un cinquième des migrants en moyenne. En outre, l'estimation des risques de migration basée sur les données du ménage ne prend pas en compte les cas de migration de l'ensemble des membres du ménage, et peut donc sous-estimer la mobilité si de tels cas s'avèrent fréquents⁽⁷⁾.

IV. Résultats

Y a-t-il une féminisation des flux migratoires congolais et sénégalais ?

Le premier objectif de cet article est d'examiner dans quelle mesure il est possible d'observer une féminisation des flux migratoires congolais et sénégalais. Nous évaluons les tendances migratoires en fonction du sexe et de la destination (Afrique ou pays occidentaux) en utilisant une analyse biographique en temps discret basée sur les données des ménages des régions de Dakar et Kinshasa⁽⁸⁾. Les individus entrent dans le groupe à risque à 18 ans et sont

(6) Pour plus d'informations sur la stratégie d'échantillonnage complexe utilisée, voir Beauchemin et Gonzalez-Ferrer (2011).

(7) Les éléments qualitatifs ne suggèrent pas qu'un tel phénomène soit fréquent, ce d'autant plus si on tient compte de la taille importante des ménages au Sénégal (Dia, 2009).

(8) En tant que telles, les tendances que nous évaluons ne sont pas représentatives au niveau national. Cependant, on peut faire valoir qu'un degré de féminisation plus fort pourrait être observé dans les zones urbaines, en particulier dans les capitales, qu'à la campagne (Le Jeune *et al.*, 2005).

observés jusqu'au moment où leur première migration internationale a été effectuée au minimum 1 an avant l'enquête ou jusqu'à la date de l'enquête s'ils n'ont pas migré.

Une manière d'approcher cet objectif consiste à comparer les propensions à migrer des hommes et des femmes sur plusieurs générations. Cela peut se faire par une estimation des courbes de survie Kaplan-Meier qui présentent la probabilité cumulée de survie tout en prenant en compte les observations tronquées à droite⁽⁹⁾. Nous distinguons trois générations : les personnes âgées de 50 ans ou plus en 2008 (nées entre 1915 et 1959), celles âgées de 30 à 49 ans (nées entre 1960 et 1979) et celles âgées de 18 à 29 ans (nées entre 1980 et 1991). La dernière génération n'est observée que pendant 10 ans. Au départ, toutes les personnes âgées de 18 ans se trouvent dans leur pays d'origine (Sénégal ou RDC). La probabilité de rester diminue avec l'âge ou, en d'autres termes, la probabilité de partir à l'étranger augmente.

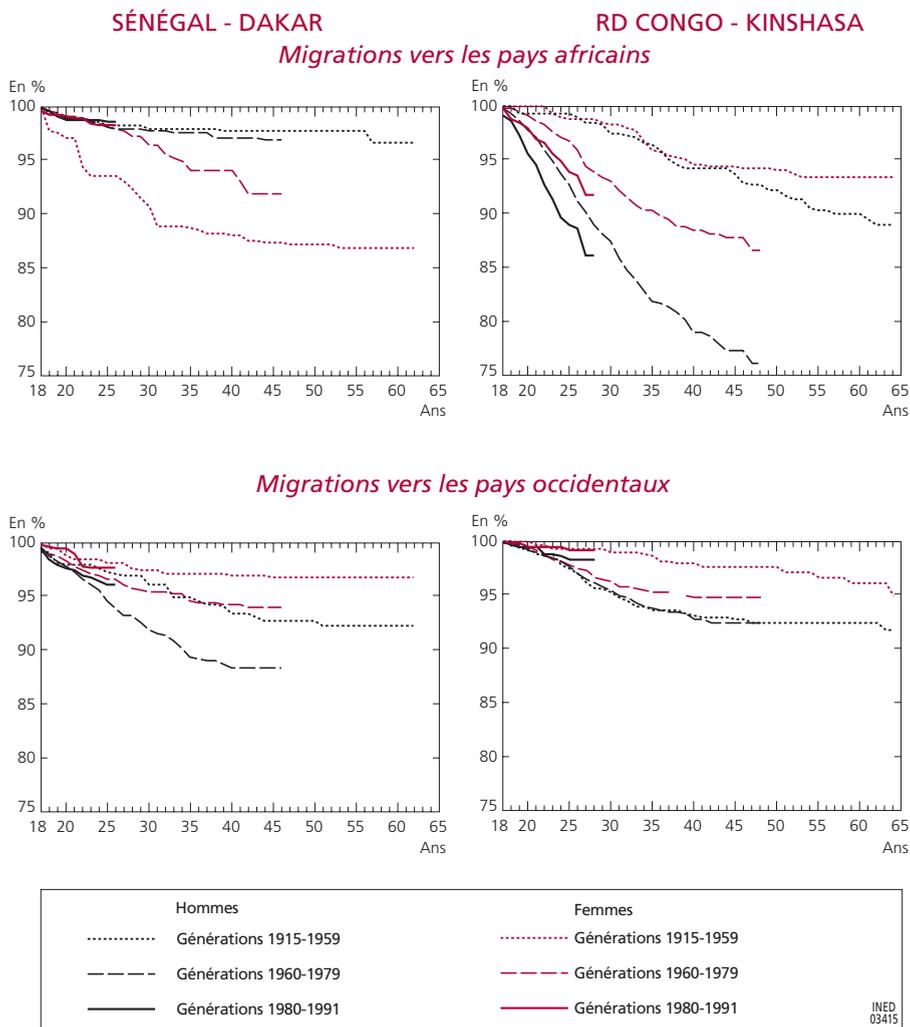
La figure 1 montre les migrations vers les pays africains ou occidentaux⁽¹⁰⁾ (Europe et Amérique du Nord). Les migrations de la région de Kinshasa vers d'autres pays africains présentent un tableau relativement clair. D'une génération à l'autre, le calendrier de la migration s'accélère. En d'autres termes, les générations plus jeunes migrent plus tôt que ne l'avaient fait les anciennes. Le phénomène semble également s'intensifier : les plus jeunes générations sont les plus susceptibles d'avoir migré au moins une fois dans un autre pays africain avant leur 23^e anniversaire. Enfin, pour chacune des trois générations observées, les différences de sexe ne semblent pas s'atténuer dans la mesure où les hommes sont systématiquement (et significativement) plus nombreux à migrer que les femmes à chaque âge. Les migrations de la région de Kinshasa vers les pays occidentaux sont bien moins fréquentes que les migrations intra-africaines. Les schémas qui se dégagent des migrations vers l'Occident sont moins tranchés. Les estimations se référant à différentes générations ont tendance à se chevaucher, ce qui n'indique ni une accélération des migrations, ni une intensification des départs. En termes de disparités de sexe, seules les estimations correspondant aux générations plus anciennes présentent des différences. Au contraire, les différences entre hommes et femmes s'effacent pour les deux générations les plus récentes, les deux sexes migrant avec la même intensité à chaque âge et aux mêmes périodes. La comparaison des deux figures montre également que les migrations vers les pays occidentaux sont bien moins fréquentes que les migrations intra-africaines.

Les tendances migratoires de la région de Dakar, au Sénégal, sont assez différentes. Premièrement, on peut observer une diminution des flux intra-continents. Les hommes appartenant aux plus anciennes générations étaient

(9) Si un individu est interrogé au moment de ses 25 ans et qu'il n'a pas encore migré, cela ne signifie pas qu'il ou elle ne migrera pas à l'avenir. Il ou elle sera tronqué à droite et ne sera pas comptabilisé comme présentant un « risque » d'expérimenter l'événement après 25 ans.

(10) Les cas peu nombreux de migrations vers d'autres destinations en Asie, Australie ou Amérique du Sud ont été considérés comme tronqués à droite.

Figure 1. Probabilité de ne pas avoir effectué de migration internationale, par sexe, pays d'origine, destination et génération (Courbes de survie Kaplan-Meier)



Source : Données MAFE.

significativement plus susceptibles de migrer vers un autre pays africain et de commencer à migrer à un plus jeune âge que ceux appartenant aux générations plus récentes⁽¹¹⁾. Cela conduit également à une atténuation des différences entre les sexes dans les générations suivantes, malgré le fait que la propension à effectuer des migrations intra-continentales n'ait pas tellement évolué pour les femmes. Un tableau différent se dessine pour les migrations vers l'Europe

(11) 12 % des hommes nés entre 1915 et 1959 ont migré vers un autre pays africain avant 32 ans, tandis que ce n'était le cas pour 5 % des hommes nés entre 1960 et 1979.

et l'Amérique du Nord. Les hommes et les femmes nés entre 1960 et 1979 sont significativement plus susceptibles d'avoir migré vers un pays occidental avant d'avoir 40 ans que ceux qui sont nés avant 1960. En outre, bien que la différence ne soit significative que pour les hommes, le calendrier de ces migrations s'est accéléré d'une génération à l'autre, les Sénégalais étant de plus en plus susceptibles de migrer à un plus jeune âge. Enfin, il n'y a pas de diminution de l'écart de sexe entre les générations.

Cette analyse par génération présente plusieurs inconvénients. Les déclarations des répondants les plus âgés peuvent manquer de fiabilité à cause du biais de mémoire ou de sélection. L'autre manière d'appréhender ces tendances consiste à suivre leur évolution dans le temps. Cela offre une vision complémentaire de l'analyse par génération. Un modèle de régression logistique en temps discret permet d'estimer les probabilités de migration séparément par sexe tout en tenant compte des effets de l'âge et de la période (cinq ans). Ces probabilités sont transformées en risque d'entreprendre au moins une migration internationale entre 18 et 65 ans (« risque à vie »). L'évolution des probabilités de migrer de 1975 à 2008 est présentée sur la figure 2.

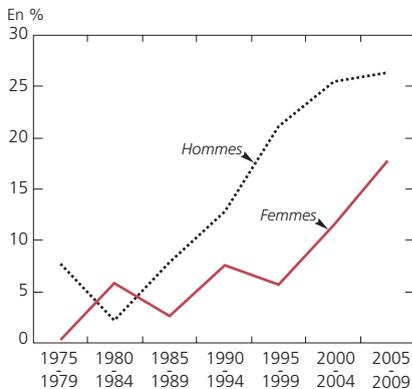
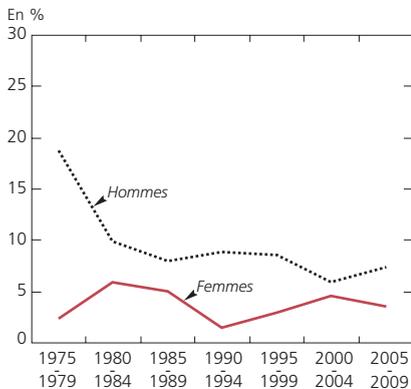
Comme prévu, cela confirme la tendance générale observée avec les fonctions de survie des générations. À partir des flux intra-africains depuis la RDC, une nette augmentation du risque de départ est observable pour les hommes comme pour les femmes à partir de la fin des années 1980. Cette tendance doit être interprétée dans le contexte politique complexe que le pays connaît durant cette période. Pourtant, l'intensité des migrations féminines est plus faible et les différences entre hommes et femmes persistent et s'accroissent même dans les périodes récentes. Ces tendances intra-contininentales contrastent avec celles qui se dessinent pour les destinations occidentales. Premièrement, les risques de migration sont plus faibles : la probabilité de migrer vers une destination occidentale ne dépasse pas 15 % pour les hommes et 10 % pour les femmes. Ces schémas sont assez semblables pour les deux sexes : un accroissement du risque jusqu'au milieu des années 1990, particulièrement parmi les femmes – qui reflète probablement les répercussions des crises sévères entre 1991 et 1993 – suivi par une période de stagnation puis un net recul du risque dans les périodes suivantes – coïncidant avec une amélioration de la situation politique et économique à partir de 2001. Les flux sénégalais affichent des tendances différentes : les mouvements intra-contininentaux de Dakar ont lentement faibli au cours des décennies précédentes, comme nous avons pu l'observer dans l'analyse par génération ; l'écart entre les hommes et les femmes diminue progressivement et semble se combler après 2000, principalement à cause d'une diminution du risque de migration chez les hommes. En revanche, les tendances migratoires vers les destinations occidentales affichent une progression modérée pour les hommes comme pour les femmes, quoique dans un degré moindre pour ces dernières. On constate donc que les différences de sexe persistent au cours de la période.

Figure 2. Risque d'une première migration internationale entre 18 et 65 ans par sexe, pays d'origine et destination

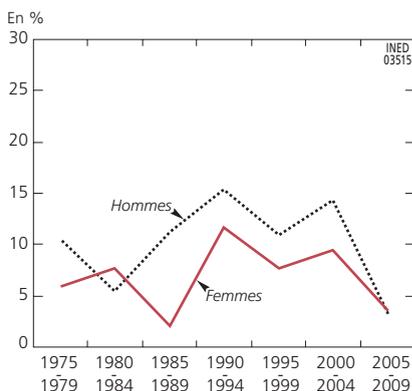
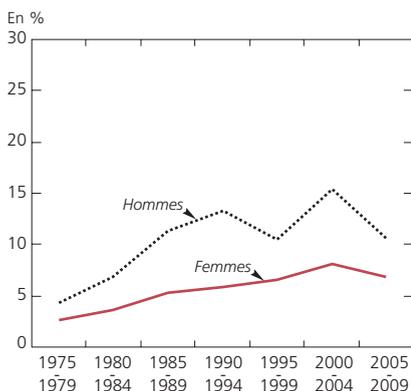
SÉNÉGAL - DAKAR

RD CONGO - KINSHASA

Migrations vers les pays africains



Migrations vers les pays occidentaux



Source : Données MAFE.

Dans l'ensemble, les résultats offrent un tableau nuancé de la féminisation des flux migratoires en RDC et au Sénégal. D'un côté, il semble que la propension à migrer se soit renforcée vers les destinations africaines pour les Congolaises et vers les destinations occidentales pour les Sénégalaises, mais on peut dire la même chose de leurs homologues masculins. Cette hausse ne s'accompagne donc pas d'une atténuation des différences entre les sexes. De l'autre côté, la réduction de l'écart entre sexes n'est visible que pour les migrations intra-contininentales du Sénégal, mais il convient de la replacer dans un contexte d'affaiblissement des probabilités de migrer vers ces destinations, en particulier pour les hommes. Si, par féminisation, nous comprenons à la fois une intensification des flux et un recul des différences entre les sexes, on n'observe des

confirmations de cette tendance que pour les migrations de Kinshasa vers les destinations occidentales, où la mobilité des femmes a connu une hausse et s'est rapprochée de celle des hommes, au moins jusqu'en 2000.

Y a-t-il un essor des migrations féminines autonomes à partir de RDC et du Sénégal ?

Le second objectif de cet article est de déterminer si les expériences de migration des hommes et des femmes des deux pays convergent, ou si leur projet de mobilité et leur trajectoire restent différentes. Nous cherchons plus particulièrement à examiner dans quelle mesure les migrations féminines autonomes ont progressé dans la période récente. Nous utilisons ici les données collectées dans les questionnaires biographiques rétrospectifs, à la fois auprès des migrants revenus dans leur pays d'origine et des migrants installés en Europe. Les analyses suivantes se réfèrent toutes à la première migration adulte entreprise par l'individu. Nous continuons d'opérer une distinction entre les migrations vers l'Afrique et les migrations vers les pays occidentaux, mais la comparaison reste limitée. L'enquête ne comportant pas d'entretien avec des migrants en Afrique⁽¹²⁾, les résultats sur les migrations vers un autre pays africain ne sont basés que sur un échantillon, sélectionné, de migrants actuellement en Europe ou revenus dans leur pays d'origine.

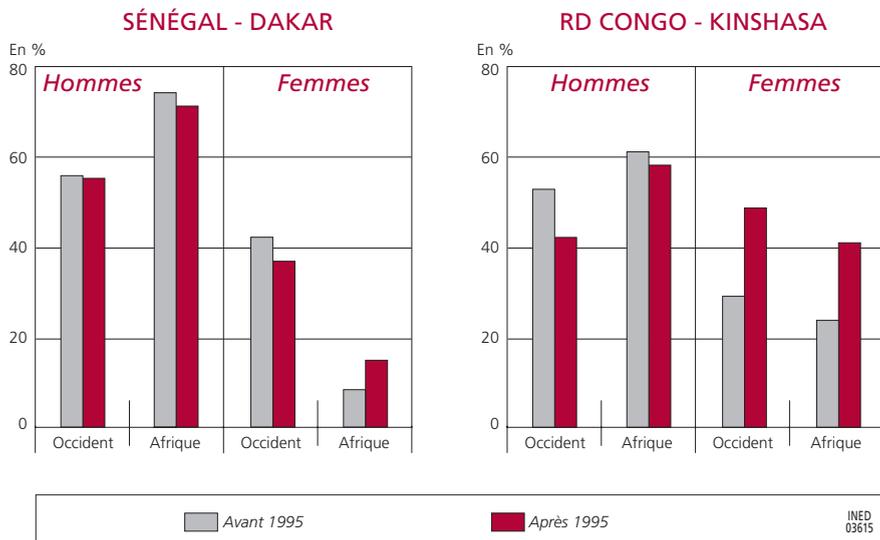
Plusieurs indicateurs sont utilisés pour appréhender le degré d'autonomie d'un déplacement. Un indicateur, relativement brut, fait état de la situation de famille, et plus particulièrement du statut conjugal⁽¹³⁾ au moment de la migration. Si les migrations féminines indépendantes ont augmenté, nous devrions observer une progression de la part des migrantes célibataires. Nous distinguons deux périodes : avant et après 1995 pour deux raisons. Premièrement, 1995 représente une date significative pour les deux pays : en RDC, elle marque le début du conflit armé (Hesselbein, 2007) ; au Sénégal, c'est le début d'une période de reprise économique, légère mais durable, après plusieurs plans d'ajustements structurels (Gerdes, 2007). Deuxièmement, la limite de 1995 permet d'avoir des échantillons de taille suffisante sur tous les groupes pour mener une analyse approfondie. La figure 3 montre qu'avant 1995, en RDC et au Sénégal, les femmes avaient moins de chances d'être célibataires que les hommes au moment de leur première migration. Cependant, parmi les migrants congolais, les profils des hommes et des femmes convergent largement durant la période récente, principalement à cause d'une progression significative des femmes qui n'étaient pas en couple au moment de leur migration. En revanche, au Sénégal, aucun changement notable n'est observable. Par ailleurs, une nette différence émerge en fonction des destinations, une part moindre des migrantes

(12) La limite ne s'applique qu'au questionnaire biographique individuel ; pour l'enquête sur les ménages, tous les migrants ont été signalés par le chef de ménage quelle que soit leur destination.

(13) Qu'il s'agisse d'une union formelle ou informelle.

au sein du continent africain étant célibataires par rapport aux femmes ayant privilégié les destinations occidentales.

Figure 3. Parts des migrants célibataires l'année de leur migration par sexe, pays d'origine, destination et période



Source : Données MAFE.

Le statut conjugal au moment de la migration n'est qu'un indicateur partiel d'autonomie, les femmes peuvent très bien se trouver en couple et laisser leur conjoint, le plus souvent dans les cas de migration économique indépendante. Par ailleurs, des travaux qualitatifs ont souligné l'importance des autres liens dans les migrations féminines indépendantes, remettant ainsi en question l'idée selon laquelle leurs mouvements sont autonomes. Les données MAFE comprennent des informations sur les trajectoires de migration (dates et destinations) de l'entourage des répondants, notamment leur(s) conjoint(s), proches et amis. Sur cette base, les conditions de migration peuvent être examinées, à savoir si les migrants suivent leur conjoint à l'étranger (qu'ils voyagent ensemble ou qu'ils se retrouvent sur place), s'ils suivent un autre membre de leur réseau personnel ou s'ils se rendent seuls vers une destination dans laquelle ils n'ont aucun lien. Dans le dernier cas de figure, le migrant effectue le voyage seul et ne rejoint aucun membre d'un réseau de migrants qui pourrait exister à destination (catégorie « seul » dans la figure 4).

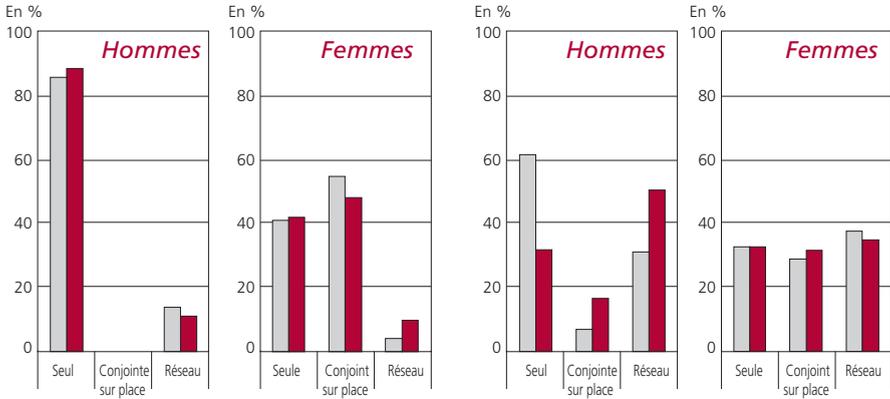
Les conditions des migrations congolaises vers d'autres pays d'Afrique affichent des différences importantes en termes de sexe : jusqu'en 1995, près de 6 hommes sur 10 migraient vers des destinations où ils n'avaient aucun lien, tandis que ce n'était le cas que pour un tiers des migrantes. Très peu d'hommes ont migré pour suivre leur conjointe (8 %) tandis que c'était le cas pour 30 %

Figure 4. Conditions de la migration de RDC et du Sénégal par sexe et par période

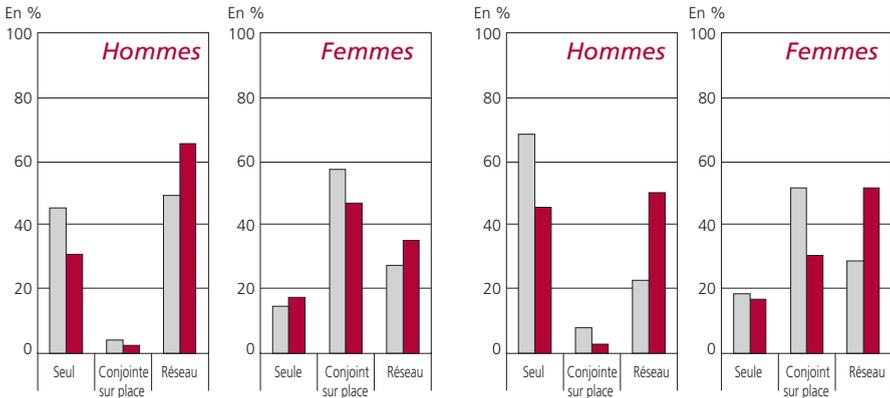
SÉNÉGAL - DAKAR

RD CONGO - KINSHASA

Destinations africaines



Destinations occidentales



Avant 1995 (grey bar) Après 1995 (red bar)

INED 03615

Source : Données MAFE.

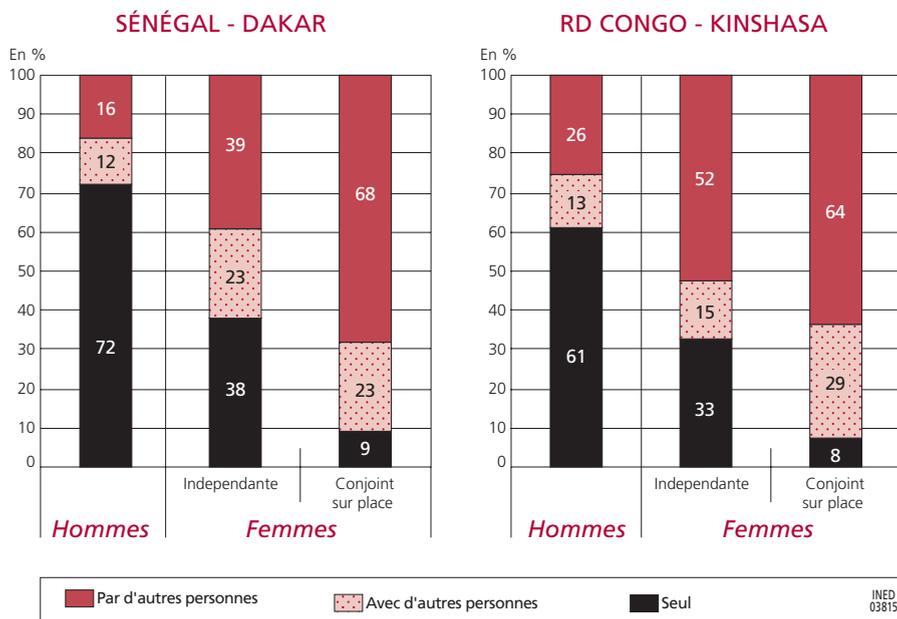
des femmes. Aucun changement dans les conditions de migration féminine n'a été enregistré pour les mouvements intra-continentaux. Les migrations féminines vers les pays occidentaux obéissent à un schéma différent : premièrement, la part des femmes migrant « seules » est bien plus faible que pour les migrations au sein du continent africain. Deuxièmement, le pourcentage de migrantes dont le mouvement est lié à leur conjoint décroît significativement entre les deux périodes. Cela se traduit cependant par une part plus importante des femmes suivant des personnes avec qui elles entretiennent d'autres types de lien, tandis

que celles qui migrent vers une destination où elles n'ont pas de lien se réduit. Ce dernier phénomène se vérifie également chez les hommes, et il est probablement lié au développement des réseaux de migrants congolais.

Par ailleurs, les Sénégalaises sont, dès le départ, bien plus susceptibles de migrer pour rejoindre leur conjoint que les Congolaises, et on ne trouve aucun signe d'un changement des conditions de leur migration. On observe uniquement une diminution légère –et statistiquement non significative– de la part des migrations liées à un conjoint vers les destinations occidentales. Encore une fois, cela est imputable aux migrations liées aux réseaux, dont l'importance s'est accrue pour les hommes et les femmes se rendant dans des pays occidentaux. La différence frappante entre les flux intra et inter-continentaux pour le Sénégal s'explique par la place prépondérante des réseaux de migrants en Occident. Peu de Sénégalais se rendant dans des pays africains font état d'autres liens à destination, contrairement à ceux qui ont choisi une destination occidentale.

Il convient enfin de déterminer dans quelle mesure les autres liens sociaux entrent en jeu dans le processus de prise de décision et le financement du voyage du migrant. Un mouvement peut être considéré comme plus autonome s'il a été décidé et financé individuellement. Les résultats dans les deux pays montrent que même lorsqu'elles ont lieu indépendamment d'un conjoint, les migrations féminines sont souvent le fruit d'une décision collective, à laquelle les femmes ne prennent pas toujours part, et cela dans une mesure bien plus large que pour les hommes (figure 5). Au Sénégal, seules 38 % des femmes ayant migré

Figure 5. Prise de décision de la migration



Source : Données MAFE.

indépendamment de leur conjoint ont décidé seules de leur migration, contre 72 % des hommes. L'écart est de la même ampleur pour la RDC (33 % des femmes ayant migré indépendamment de leur conjoint ont décidé seules de leur migration, contre 61 % des hommes). Par contre, pour 40 % des migrantes sénégalaises et 52 % des congolaises comptabilisées comme « migrantes indépendantes », la migration a été décidée par d'autres personnes. C'est le cas de 16 % des hommes migrants sénégalais et 26 % des congolais.

Il semble donc que les réseaux (de migrants, de proches ou d'amis non-migrants) jouent un rôle clé dans le processus de migration des femmes. Les conclusions précédentes montrent également que l'existence de liens autres que celui du conjoint à l'étranger est un facteur bien plus déterminant de la mobilité pour les femmes que pour les hommes (Toma et Vause, 2011). Il est cependant difficile d'évaluer s'ils ont pour effet d'encourager, ou au contraire de contrôler et de restreindre l'autonomie des femmes.

V. Discussion et conclusion

Cet article examine les évolutions de la participation des femmes aux flux migratoires internationaux de la République démocratique du Congo et du Sénégal, en étudiant à la fois le volume et la nature de leurs mouvements. Il s'appuie sur un nouvel ensemble de données rétrospectives issues de la collecte d'informations sur plusieurs sites dans les régions capitales des deux pays et dans les principales destinations européennes de leurs migrants.

Les tendances des migrations féminines des régions capitales de RDC et du Sénégal ne semblent pas concorder avec celles des autres régions du monde. Il n'existe pas de preuves d'une féminisation massive des flux migratoires dans les deux contextes, ce qui confirme les conclusions de Donato *et al.* (2011) sur la composition des flux migratoires provenant d'Afrique. De plus, pour les destinations devenues plus susceptibles d'accueillir des migrations féminines, les différences entre les hommes et les femmes ne s'atténuent que dans les cas où une chute des migrations masculines s'accompagne d'une stagnation (ou d'une diminution moindre) de la mobilité féminine. La seule exception s'observe pour les migrations de la région de Kinshasa vers les destinations occidentales, où la part des femmes dans ces flux a augmenté grâce à une progression notable de la mobilité féminine. Notre article soutient donc qu'il faut considérer à la fois les changements absolus et relatifs des migrations féminines pour mieux évaluer dans quelle mesure les flux se sont féminisés et expliquer les évolutions de la composition par sexe de ces flux. Nos conclusions coïncident avec la remarque de Zlotnik (1995) qui appelait les chercheurs à aller au-delà des changements du ratio homme-femme et à examiner dans quelle mesure la réduction des écarts entre les sexes est due à un recul des migrations masculines, comme elle le constate elle-même sur les flux des pays en développement vers l'Allemagne. Cela relève, selon elle, d'une situation différente, probablement

due à des facteurs distincts de ceux qui sont responsables de la progression de la mobilité féminine en valeur absolue. Malheureusement, la plupart des études ne font pas cette distinction, également faute de données adéquates.

Les résultats basés sur les données du projet MAFE montrent une progression des migrations féminines autonomes de Kinshasa, en particulier vers les destinations occidentales. En revanche, aucun changement saillant n'est observé à cet égard dans le cas du Sénégal, quel que soit l'indicateur utilisé. Cela remet en cause les généralisations basées sur des études à petite échelle et surtout qualitatives qui concluaient à une intensification des migrations féminines autonomes au Sénégal (Sakho *et al.*, 2011 ; Sall *et al.*, 2010 ; Tall et Tandian, 2010). Outre le fait de renseigner sur le statut conjugal au moment de la migration et le motif du déplacement, les données MAFE permettent de prendre en compte d'autres liens sociaux, en dehors du conjoint, qui interviennent potentiellement dans le processus de migration. Nos résultats montrent que si le rôle du conjoint dans la décision de migrer des femmes s'est estompé dans certains cas, le rôle des autres réseaux s'est renforcé, en particulier dans le cas des migrations vers les destinations occidentales. La part des femmes partant dans un pays où elles n'ont aucune connexion est bien plus faible que pour les hommes, et elle n'a pas progressé dans les périodes récentes. Cela nous amène à nuancer le concept de migrations féminines « autonomes » et à souligner la difficulté à distinguer les mouvements « autonomes » et associés (Coulibaly-Tandian, 2008 ; Lambert, 2002).

Dans l'ensemble, les Sénégalaises sont moins susceptibles de migrer que les Congolaises mais plus susceptibles de le faire en association avec leur conjoint. Tandis qu'on peut noter une certaine progression des formes de migrations féminines plus indépendantes parmi les Congolaises, aucun changement marquant n'apparaît dans le contexte sénégalais. Les deux tendances – la féminisation des flux et un essor de la mobilité féminine autonome – semblent donc aller de pair. Les flux pour lesquels le phénomène de féminisation est le plus marqué – ceux de la mobilité congolaise, en particulier vers les destinations occidentales – sont également ceux dans lesquels les mouvements autonomes sont les plus fréquents parmi les femmes. Nous interprétons ces différences à la lumière du système patriarcal sénégalais plus rigide qui contraint l'autonomie des femmes, aussi bien au regard des migrations que de leur participation au marché du travail. Cela se traduit à la fois par des niveaux plus faibles de mobilité féminine et par une part plus large de migrations liées au conjoint. Aucune de ces deux caractéristiques n'a montré de signes de recul ces dernières années. Nous estimons qu'un modèle comparatif est nécessaire afin de mieux saisir la signification du genre en tant que construction socioculturelle dans les schémas migratoires.



RÉFÉRENCES

- ADEPOJU A., 2000, « Issues and recent trends in international migration in Sub-Saharan Africa », *International Social Science Journal*, 52(165), p. 383-394.
- ADEPOJU A., 2004, « Changing configurations of migration in Africa », Migration Information Source, <http://www.migrationinformation.org>
- ADJAMAGBO A., ANTOINE P., BEGUY D., DIAL F. B., 2006, « Comment les femmes concilient-elles mariage et travail à Dakar et à Lomé? », Document de travail DIAL n° DT/2006/04, 18 p.
- ALEXANDER J.T., STEIDL A., 2012, « Gender and the “laws of migration”: A reconsideration of nineteenth-century patterns », *Social Science History*, 36(2), p. 223-241.
- ANTOINE P., SOW P., 2000, « Rapports de genre et dynamiques migratoires. Le cas de l’Afrique de l’Ouest », in Bozon M., Locoh T. (dir.), *Rapports de genre et questions de population. II. Genre, population et développement*, Paris, Ined, Dossiers et recherches n° 85, p. 143-159.
- BA C.O., 2003, « Les Sénégalaises en Afrique centrale : de la migration d’accompagnement à l’émergence des groupes de femmes autonomes », in Coquery-Vidrovitch C., Goerg O., Mandé I., Rajaonah F. (dir.), *Être étranger et migrant en Afrique au xx^e siècle : mode d’insertion et enjeux identitaires*, Paris, L’Harmattan, p. 279-292.
- BATUMIKE C., 2009, *Femmes du Congo-Kinshasa : Défi, acquis et visibilité de genre*, Paris, L’Harmattan, Études africaines, 100 p.
- BAVA S., 2003, « De la baraka aux affaires : ethos économique-religieux et transnationalité chez les migrants sénégalais mourides », *Revue européenne des migrations internationales*, 19(2), p. 69-84.
- BEAUCHEMIN C., GONZALEZ-FERRER A., 2011, « Sampling international migrants with origin-based snowballing method: New evidence on biases and limitations », *Demographic Research*, 25(3), p. 103-134.
- BEAUCHEMIN C., BORREL C., RÉGNARD C., 2013, « Les immigrés en France : en majorité des femmes », *Population et sociétés*, n° 502, 4 p.
- BOCQUIER P., TRAORÉ S., 2000, *Urbanisation et dynamique migratoire en Afrique de l’Ouest : la croissance urbaine en panne*, Paris, L’Harmattan, 148 p.
- BOUCHARD H., 2002, *Commerçantes de Kinshasa pour survivre*, Paris, L’Harmattan, 236 p.
- BOYD M., 2006, « Women in international migration: The context of exit and entry for empowerment and exploitation », Paper submitted in the *Fiftieth session of UN, Commission on the Status of Women, High-level panel on The Gender Dimensions of International Migration*, New York, 27 February-10 March, p. 1-13.
- BOYD M., GRIECO E., 2003, « Women and migration: Incorporating gender into international migration theory », Migration Policy Institute, Migration Information Source.
- CASTLES S., MILLER M. J., 1998, *The Age of Migration: International Population Movements in the Modern World*, London, Palgrave Macmillan, 392 p.
- CERRUTTI M., GAUDIO M., 2010, « Gender differences between Mexican migration to the United States and Paraguayan migration to Argentina », *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, 630, p. 93-113.

- COMOÉ E., 2005, « Femmes et migration en Côte d'Ivoire : le mythe de l'autonomie », *Étude de la population africaine*, 20(1), p. 89-117.
- COULIBALY-TANDIAN O., 2008, « Migrations féminines sénégalaises en Europe : l'instrumentalisation du regroupement familial dans l'espoir d'une mobilité socioéconomique », in Gavray C. (dir.), *Femmes et mobilités*, Marcinelle, Belgique, p. 415-430.
- DIA H., 2009, « Espaces domestiques, espaces villageois, espaces urbains multi-situés : cinquante ans de migrations à partir de la moyenne vallée du fleuve Sénégal, 1960-2010 », Thèse de doctorat en sociologie, Paris, Université Paris Descartes, 587 p.
- DONATO K., 2012, « Introduction: Variation in the gender composition of migrant populations », *Social Science History*, 36(2), p. 191-195.
- DONATO K., ALEXANDER J.T., GABACCIA D., LEINONEN J., 2011, « Variations in the gender composition of immigrant populations: How and why they matter », *International Migration Review*, 45(3), p. 495-525.
- DONATO K., GABACCIA M.D, HOLDAWAY J., MANALANSAN M., PESSAR P., 2006, « A glass half full? Gender in migration studies », *International Migration Review*, 40(1), p. 3-26.
- FINDLEY S.E., 1997, « Migration and family interactions in Africa », in Adepoju A., *Family, Population and Development in Africa*, London, Zed Books, p. 109-138.
- FNUAP, *État de la population mondiale 2006. Les femmes et la migration internationale*, Fonds des Nations unies pour la population, New-York, 116 p.
- GABACCIA D., 1996, « Women of the mass migrations: From minority to majority, 1820-1930 », in Hoerder D., Moch L., *European Migrants: Global and Local Perspectives*, Boston, MA, Northeastern University Press, p. 90-111.
- GABACCIA D., ZANONI E., 2012, « Transitions in gender ratios among international migrants, 1820-1930 », *Social Science History*, 36(2), p. 197-221.
- GERDES F., 2007, « Focus migration. Country profile: Senegal », HWWI, Working Paper n° 10.
- GONZÁLEZ-FERRER A., 2011, « Explaining the labour performance of immigrant women in Spain: The interplay between family, migration and legal trajectories », *International Journal of Comparative Sociology*, 52(1-2), p. 63-78.
- GRASMUCK S., PESSAR P., 2005, « The gender politics of settlement versus return », in Glasser R., Santana J., Callin A., *Caribbean Connections: The Dominican Republic*, Washington, DC, Teaching for Change, p. 189-191.
- GREEN N., 2002, *Repenser les migrations*, Paris, PUF, 138 p.
- HERTRICH V., LESCLINGAND M., 2013, « Adolescent migration in rural Africa: A challenge to gender and inter-generational relationships? Evidence from Mali », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 648(1), p. 175-188.
- HESELBEIN G., 2007, « The rise and decline of the Congolese state. An analytical narrative on state-making », London, United Kingdom, Crisis States Research Centre, London School of Economics, Working Paper n° 21.
- HONDAGNEU-SOTELO P., 1994, *Gendered Transitions: Mexican Experiences of Immigration*, Berkeley and Los Angeles, CA, University of California Press, 286 p.
- HOUSTON M., ROGER F., KRAMER G., MACKIN BARRETT J., 1984, « Female predominance in immigration to the United States since 1930: A first look », *International Migration Review*, 18(4), p. 908-963.
- KAGNÉ B., MARTINIELLO M., 2001, « L'immigration subsaharienne en Belgique », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1721, p. 5-49.
- KANAIAUPUNI S.M., 2000, « Reframing the migration question: An analysis of men, women, and gender in Mexico », *Social Forces*, 78(4), p. 1311-1347.

- KING R., ZONTINI E., 2000, « The role of gender in the South European immigration model », *Papers*, 60, p. 35-52.
- LAMBERT M., 2002, *Longing for Exile: Migration and the Making of a Translocal Community in Senegal*, Portsmouth, Heinemann Educational Books, 250 p.
- LE JEUNE G., PICHÉ V., POIRIER J., 2005, « L'émergence d'une migration féminine autonome du milieu rural vers le milieu urbain au Burkina Faso ? », *African Population Studies*, 20(2), p. 101-123.
- LESCLINGAND M., 2011, « Migrations des jeunes filles au Mali : Exploitation ou émancipation ? », *Travail, genre et société*, 25(1), p. 23-40.
- MASSEY D. S., FISCHER M. J., CAPOFFERRO C., 2006, « International migration and gender in Latin America: A comparative analysis », *International Migration*, 44(5), p. 63-91.
- MIANDA G., 1996, *Femmes africaines et pouvoir : les maraichères de Kinshasa*, Paris, L'Harmattan, 204 p.
- MONDAIN N., DIAGNE A., 2013, « Discerning the reality of "those left behind" in contemporary migration processes in Sub-Saharan Africa: Some theoretical reflections in the light of data from Senegal », *Journal of Intercultural Studies*, 34(5), p. 503-516.
- MOROKVASIC M., 1984, « Birds of passage are also women... », *International Migration Review*, 18(4), p. 886-907.
- MOROKVASIC M., 2008, « Femmes et genre dans l'étude des migrations : un regard rétrospectif », *Les cahiers du Cedref*, 16, p. 33-56.
- NGOIE TSHIBAMBE G., 2007, « Les femmes en mouvement : Morphologie d'une catégorie émergente dans la mobilité africaine. Cas de la République démocratique du Congo », Paper presented at the African Migration Workshop, Accra, Ghana.
- OISHI N., 2002, « Gender and migration: An integrative approach », University of California, San Diego, The Center for Comparative Immigration Studies, Working Paper 49.
- OISHI N., 2005, *Women in Motion: Globalization, State Policies, and Labor Migration in Asia*, Stanford, CA, Stanford University Press, 238 p.
- OSO CASAS L., 2004, « Femmes, actrices des mouvements migratoires. Femmes en mouvement, genre, migrations et nouvelle division internationale du travail », Genève, Unesco, IUED, p. 165-193.
- OSO CASAS L., GARSON J.-P., 2005, « The feminisation of international migration. Migrant women and the labor market: Diversity and challenges », Brussels, 26-27 septembre 2005, OECD and European Commission seminar.
- QUALI N., 2003, « Les Marocaines en Europe. Diversification des profils migratoires », *Hommes et migrations*, 1242, p. 71-82.
- PILON M., VIGNIKIN K., 2006, *Ménages et familles en Afrique subsaharienne*, les Archives contemporaines, 131 p.
- PIPER N., 2003, « Feminization of labor migration as violence against women. International, regional, and local non governmental organization responses in Asia », *Violence Against Women*, 9(6), p. 723-745.
- PIPER N., 2005, « Gender and migration », commissioned background paper for the Global Commission on International Migration, Geneva, GCIM.
- PIPER N., 2010, « The female face of migration, background paper », *Caritas Internationalis*, 16 p.
- PISON G., HILL K., COHEN B., FOOTE K., 1997, *Les changements démographiques au Sénégal*, Paris, Ined, Cahier n° 138, 240 p.

- PIYA B., DONATO K., 2013, « Gendered terrain of migration: Variations in the gender composition of international migrants », Paper presented at the Population Association of America Annual Conference, New Orleans, USA.
- ROBIN N., LALOU F., NDIAYE M., 2000, *Les déterminants de l'émigration internationale au Sénégal*, Sénégal, Eurostat-IRD-DPS, 160 p.
- SAKHO P., DIOP R., AWISSI-SALL M., 2011 « Migration et genre au Sénégal », CARIM, Notes d'analyse et de synthèse n° 10.
- SALL M., TALL S.M., TANDIAN A., SAMB A., SANO A.K., SYLLA S., 2010, « International migration, social change and local governance in Ourossogui and Louga, two small urban centres in Senegal », London, IIED, Rural-Urban Series, Working Paper n° 23.
- SCHOUMAKER B., VAUSE S., MANGALU J., 2010, « Political turmoil, economic crises, and international migration in DR Congo: Evidence from event-history data, 1975-2007 », MAFE Working Paper n° 2, 49 p.
- SCHROVER M., 2013, « Feminization and problematization of migration: Europe in the nineteenth and twentieth centuries », in Hoerder D., Kaur A. (eds.), *Proletarian and Gendered Mass Migrations*, p. 103-131.
- TACOLI C., 1999, « International migration and the restructuring of gender asymmetries: Continuity and change among Filipino labor migrants in Roma », *International Migration Review*, 33(3), p. 658-682.
- TALL S.M., TANDIAN C., 2010, « Entre regroupement familial et migrations autonomes des femmes sénégalaises. Quelle analyse de genre des migrations sénégalaises? », CARIM, Notes d'analyse et de synthèse, Série genre et migration, module socio-politique, n° 69, 19 p.
- TOMA S., VAUSE S., 2011, « The role of kin and friends in male and female international mobility from Senegal and DR Congo », MAFE Working Paper n° 13, 41 p.
- VAUSE S., 2009, « Genre et migrations internationales Sud-Nord : une synthèse de la littérature », Centre de recherche en démographie et sociétés, Document de travail du Sped, n° 32, 50 p.
- VERHEAGEN B., 1990, *Femmes zairoises de Kisangani: combats pour la survie*, Paris, L'Harmattan, 300 p.
- VERSCHUUR C., 2013, « Theoretical debates on social reproduction and care: The articulation between the domestic and the global economy », in Oso Casas L., Ribas Mateos N., *International Handbooks on Gender Series*, p. 145-161.
- ZLOTNIK H., 1995, « The South-to-North migration of women », *International Migration Review*, 29(1), p. 229-254.
- ZLOTNIK H., 2003, « The global dimension of female migration », Migration Information Source, <http://www.migrationinformation.org>.

Sophie VAUSE, Sorana TOMA • PEUT-ON PARLER DE FÉMINISATION DES FLUX MIGRATOIRES DU SÉNÉGAL ET DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO ?

Plusieurs recherches, principalement centrées sur l'Asie et l'Amérique latine, ont fait état d'une présence croissante des femmes dans les flux migratoires internationaux, et plus particulièrement en tant qu'actrices économiques indépendantes. Cet article examine dans quelle mesure il est possible d'observer ces deux tendances dans le contexte africain. Il s'appuie sur des données collectées par le projet *Migrations entre l'Afrique et l'Europe* (MAFE) au Sénégal, en République démocratique du Congo et dans plusieurs pays européens. L'analyse biographique en temps discret ne montre qu'une hausse modérée dans le temps de la probabilité de migrer pour les femmes, plus particulièrement vers les pays occidentaux, mais pas de réduction des disparités entre les sexes. La collecte d'une information rétrospective riche auprès des migrants actuellement à l'étranger et de retour dans leur pays d'origine rend possible une analyse plus approfondie de la nature des migrations féminines. Plusieurs indicateurs nous permettent d'examiner dans quelle mesure les femmes se déplacent de manière autonome ou avec leur conjoint. Des signes de progression des migrations féminines autonomes ont été identifiés au sein de la population migrante congolaise, tandis qu'aucun changement saillant n'est perceptible au Sénégal. Un système patriarcal et des normes traditionnelles plus rigides en matière de genre caractérisent le Sénégal et peuvent expliquer certaines différences par rapport à la République démocratique du Congo.

Sophie VAUSE, Sorana TOMA • IS THE FEMINIZATION OF INTERNATIONAL MIGRATION REALLY ON THE RISE? THE CASE OF FLOWS FROM DR CONGO AND SENEGAL

Previous research, mostly focused on Asian and Latin American contexts, found that women are increasingly present in international migration flows, especially as independent economic actors. This article examines the extent to which these two trends can be observed in the African context. It uses data collected as part of the *Migration between Africa and Europe* (MAFE) project in Senegal, DR Congo and several European countries. Discrete-time event-history analysis reveals only moderate increases in the likelihood of female migration over time, especially towards Western destinations, but no decline in gender gaps. The collection of rich retrospective information from both current and return migrants allows a more in-depth investigation of the nature of women's moves. Several indicators can be used to examine the extent to which women move autonomously or in association to their partner. While some evidence of a rise in autonomous female migration was found among the Congolese, no salient change was visible in Senegal. The findings were interpreted in light of the more rigid patriarchal system and traditional gender norms that characterize Senegal in comparison to DR Congo.

Sophie VAUSE, Sorana TOMA • ¿PUEDE HABLARSE DE FEMINIZACIÓN DE LOS FLUJOS MIGRATORIOS DE SENEGAL Y DE LA REPÚBLICA DEMOCRÁTICA DEL CONGO?

Varias investigaciones, principalmente centradas sobre Asia y América Latina, ponen de relieve una presencia creciente de las mujeres en los flujos migratorios internacionales, particularmente como actrices económicas independientes. Apoyándose en los datos recogidos en Senegal, RDC y en varios países europeos dentro del marco del proyecto *Migraciones entre África y Europa* (MAFE), este artículo examina en qué medida se pueden observar las dos tendencias citadas en el contexto africano. El análisis biográfico con tiempo discreto muestra solamente una tendencia moderada a la alza de la probabilidad de emigrar de las mujeres, en particular hacia los países europeos, sin reducción de las disparidades entre los sexos. La colecta de informaciones retrospectivas, a la vez, sobre los migrantes actualmente en el extranjero y sobre los que han regresado al país de origen, permite un análisis más profundo de la naturaleza de las migraciones femeninas. Varios indicadores nos permiten saber en qué medida las mujeres se desplazan de manera autónoma o con su cónyuge. Ciertos signos de progresión de la migración femenina autónoma han sido detectados en la población congoleña, mientras que ningún cambio es perceptible en Senegal. Un sistema patriarcal y normas tradicionales más rígidas en materia de género en este último país pueden explicar ciertas diferencias respecto a la República Democrática del Congo.

Mots-clés : Féminisation, genre, flux migratoires internationaux, Afrique subsaharienne, migration féminine autonome, République démocratique du Congo, Sénégal, Europe.

Keywords: Feminization, gender, international migration flows, Sub-Saharan Africa, autonomous female migration, Congo, Senegal, Europe.

Traduit par Camille Richou.